

17.01.2011 - 11:46 Uhr

Déficit sécuritaire à Genève : enfin, le Conseil fédéral fait un geste

Bern (ots) -

Le Conseil fédéral a décidé de dépêcher 10 gardes-frontière supplémentaires au bout du lac, afin de remédier à la situation de sous-effectif affectant la région gardes-frontière de Genève et les lacunes consécutives en matière de sécurité. En outre, 48 gardes-frontière seront formés cette année.

C'est l'émission Temps présent du 13 janvier dernier de la TSR qui est à l'origine de ce sursaut gouvernemental. Elle portait principalement sur la criminalité transfrontalière sévissant en terre genevoise, phénomène ayant pris des proportions alarmantes et qui est relation directe avec la pénurie de personnel au Corps des gardes-frontière (Cgfr) à Genève. Les mesures immédiates du Conseil fédéral sont un premier pas dans la bonne direction. Les agents envoyés à la rescousse permettront d'atténuer le sous-effectif chronique touchant cette région gardes-frontière.

Dans une seconde étape, l'effectif autorisé doit passer de 340 à 400 emplois. Une telle augmentation s'impose, car dans le sillage de l'entrée de la Suisse dans l'espace Schengen 150 douaniers ont été retirés de la frontière pour travailler aux contrôles d'identité à l'Aéroport international. Cette réaffectation a provoqué de sérieux problèmes de sous-effectifs structurels. Avant l'adhésion à Schengen, l'aéroport relevait de la compétence de la police. À présent, les forces douanières manquent aux postes frontières et dans le terrain pour combattre la criminalité transfrontalière, la contrebande organisée et l'immigration clandestine. Depuis lors, les normes de sécurité pour la population genevoise et même pour le personnel garde-frontière ne sont plus garanties comme au temps d'avant Schengen.

De plus, garaNto demande que les emplois sollicités soient financés à la faveur d'une majoration du crédit du personnel dévolu au Corps des gardes-frontière. Le syndicat refuse catégoriquement que l'augmentation d'effectif soit "financée" par une réduction des postes attribués aux autres régions gardes-frontière, étant donné qu'elles-mêmes sont aux prises avec des dotations parfois très limitées et qu'on ne ferait que déplacer géographiquement la question de la sécurité.

Enfin, nous avons du mal à comprendre que le commandement central du Cgfr à Berne se contente tout bonnement d'attendre que les problèmes en suspens au bout du Léman se résolvent d'eux-mêmes. Ainsi, le commandement central n'a requis à ce jour aucune mesure compensatoire en matière de personnel pour Genève, même pas dans l'"État des lieux de l'Administration fédérale des douanes" de mai 2010, rapport établi à l'intention du parlement. Ce faisant, il s'en remet pour la gestion de crise d'une part aux médias et au syndicat garaNto, et de l'autre, au Conseil fédéral.

Contact:

André Eicher, secrétaire central de garaNto, Tel. 079 380 52 53

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100617406> abgerufen werden.